



HERMES INTERNATIONAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 4 JUIN 2019 ADDENDUM A LA BROCHURE D'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTIONS 12 ET 13 : NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exposé des motifs

Le mandat de M. Robert Peugeot, membre indépendant du Conseil de surveillance d'Hermès International depuis 2007 et membre du Comité d'audit et des risques et du Comité RNG-RSE, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée générale.

M. Robert Peugeot a atteint 12 ans de mandat le 24 janvier 2019 et a perdu de ce fait sa qualité de membre du Conseil indépendant selon les critères du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

M. Robert Peugeot avait vu son mandat renouvelé pour une durée d'un an lors de l'Assemblée générale du 5 juin 2018 afin de le remplacer dans les meilleures conditions possibles par un nouveau membre du Conseil de surveillance ayant le statut d'indépendant lors de l'Assemblée générale de 2019, le Conseil de surveillance avait considéré qu'il était préférable que les proportions de membres indépendants au sein du Conseil (25 %) et au sein du Comité d'audit et des risques (40 %) soient un peu inférieures aux exigences du Code AFEP-MEDEF pendant une courte période de quelques mois plutôt que d'écarter un des critères d'indépendance concernant M. Robert Peugeot.

Mme Sharon MacBeath a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance à effet au 20 mars 2019 pour des raisons personnelles.

A la date de publication du document de référence le 10 avril 2019, le Conseil, en lien avec le Comité RNG-RSE, poursuivait son processus de sélection afin de proposer la nomination, à l'Assemblée générale du 4 juin 2019, de deux nouveaux membres indépendants. Ce processus a depuis abouti et a permis au Comité RNG-RSE de proposer la candidature de deux personnes.

Par la 12e résolution, il est proposé de nommer aux fonctions de membre du Conseil de surveillance M. Alexandre Viros en remplacement de M. Robert Peugeot dont le mandat arrive à échéance.

M. Alexandre Viros apportera au Conseil de surveillance son expertise de l'univers du e-commerce et de la distribution, sa connaissance de la relation client ainsi que ses capacités à évoluer dans des industries en profonde transformation et les modèles disruptifs. Par son parcours et sa culture franco-américaine, il apportera également sa grande ouverture d'esprit ; son approche innovante des sujets et un regard aiguisé sur le monde du digital.

En application du principe de renouvellement par tiers du Conseil de surveillance figurant à l'article 18.2 des statuts son premier mandat aura une durée de 2 ans.

Par la 13e résolution il est proposé de nommer aux fonctions de nouveau membre du Conseil de surveillance Mme Estelle Brachlianoff en remplacement de Mme Sharon MacBeath.

Mme Estelle Brachlianoff apportera au Conseil de surveillance ses expériences de dirigeante de haut niveau dans un groupe à dimension internationale, de pilotage de structures en transformation, ainsi que ses compétences en matière de RSE. Elle apportera également son dynamisme, son agilité intellectuelle et le soin particulier qu'elle accorde à la qualité des relations humaines dans les organisations.

En application de l'article 18.2 des statuts son premier mandat aura une durée de 3 ans.

M. Alexandre Viros et Mme Estelle Brachlianoff satisfont à tous les critères d'indépendance et pourront donc être qualifiés de membres indépendants. Ils ont vocation à intégrer tous deux le Comité d'audit et des risques. Mme Estelle Brachlianoff a également vocation à intégrer le Comité RNG-RSE.

Les nominations qui vous sont proposées conduiront aux proportions :

- de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes au sein du Conseil,
- d'un tiers de membres indépendants au sein du Conseil,
- de 60 % de membres indépendants au sein du Comité d'audit et des risques, et
- de deux tiers de membres indépendants au sein du Comité RNG-RSE.

Le Conseil de gérance de l'associé commandité et le Conseil de surveillance devront approuver préalablement à la tenue de l'Assemblée générale ces propositions et le texte des 12e et 13e résolutions amendées.

Les renseignements concernant les personnalités dont la nomination est soumise à votre approbation figurent en pages suivantes.

Douzième résolution :

Nomination de M. Alexandre Viros en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance pour une durée de deux ans en remplacement de M. Robert Peugeot

Sur proposition de l'associé commandité, l'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme aux fonctions de membre du Conseil de surveillance et en remplacement de M. Robert Peugeot, dont le mandat arrivait à échéance :

M. Alexandre Viros

En application de l'article 18.2 des statuts, afin de garantir un renouvellement par tiers du Conseil de surveillance chaque année, son mandat, d'une durée de deux ans, viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

M. Alexandre Viros a fait savoir qu'il acceptait cette nomination et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Treizième résolution :

Nomination de Mme Estelle Brachlianoff en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois ans en remplacement de Mme Sharon MacBeath

Sur proposition de l'associé commandité, l'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme aux fonctions de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Mme Sharon Macbeath :

Mme Estelle Brachlianoff

En application de l'article 18.2 des statuts, son mandat, d'une durée de trois ans, viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Mme Estelle Brachlianoff a fait savoir qu'elle acceptait cette nomination et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Renseignements concernant les personnalités dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

ALEXANDRE VIROS

Fonction exercée	Membre indépendant du Conseil de surveillance d'Hermès International ⁽¹⁾	
Participation à des comités du Conseil ⁽²⁾	Membre du Comité d'audit et des risques	
Date de première nomination	AG 2019	
Échéance du mandat en cours	AG 2021	
Age en 2019 (date de naissance)	41 ans (8 janvier 1978)	
Nationalité	Franco-américaine	
Adresse	c/o Hermès International, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris	
Actions détenues au 10 mai 2019	néant	
Résumé des principaux domaines d'expertise et d'expérience	<p>M. Alexandre Viros est Agrégé de philosophie, titulaire d'un DEA de sciences cognitives de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.</p> <p>M. Alexandre Viros débute sa carrière, en 2001, dans l'enseignement supérieur et la recherche. En 2004, il rejoint le <i>Boston Consulting Group</i> (BCG) où, pendant 4 ans, il travaille essentiellement dans les services (transport, banque, assurance, média). En 2008, il rejoint la direction de la stratégie du groupe Fnac puis est nommé Directeur en charge de la Musique et de l'Audio. Il prend ensuite la Direction Commerciale puis la Présidence de France Billet. En 2016 il est nommé Directeur Marketing et e-Commerce du groupe Fnac Darty et intègre le comité exécutif. Depuis février 2018, Alexandre Viros est le Directeur Général de OUI.sncf (anciennement voyages-sncf.com), membre du comité exécutif de SNCF Mobilités.</p>	
Principales activités exercées hors de la société	Directeur Général de OUI.sncf	
	dans les sociétés du groupe Hermès	Sociétés étrangères ▲
	Sociétés françaises ▲ <i>néant</i>	<i>néant</i>
Mandats en cours	dans les sociétés extérieures au groupe	Sociétés étrangères
	◆ OUI.sncf Directeur Général, membre du Comité exécutif ◆ E-Voyageurs Groupe (SAS) Administrateur et Directeur Général ◆ Agence-Oui.sncf (SAS) Président ◆ Rail Europe SAS Membre du Comité de Surveillance	◆ Loco 2 Holding : Director
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Sociétés françaises	Sociétés étrangères
	◆ Groupe FNAC-Darty Directeur Marketing et E-Commerce, membre du Comité exécutif <i>(terminé le 31/01/2018)</i>	<i>néant</i>

▲ Société du groupe Hermès ● Société cotée * Mandat pris en compte dans le calcul du cumul des mandats

(1) Sous réserve des décisions de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2019

(2) Sous réserve des décisions de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2019 et des décisions du Conseil de surveillance

ESTELLE BRACHLIANOFF

Fonction exercée	Membre indépendant du Conseil de surveillance d'Hermès International ⁽¹⁾	
Participation à des comités du Conseil ⁽²⁾	Membre du Comité d'audit et des risques Membre du Comité RNG-RSE	
Date de première nomination	AG 2019	
Échéance du mandat en cours	AG 2022	
Age en 2019 (date de naissance)	47 ans (26 juillet 1972)	
Nationalité	française	
Adresse	c/o Hermès International, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris	
Actions détenues au 10 mai 2019	néant	
Résumé des principaux domaines d'expertise et d'expérience	<p>Mme Estelle Brachlianoff est diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.</p> <p>Mme Estelle Brachlianoff a commencé sa carrière dans les infrastructures de transport et a notamment travaillé auprès du Préfet de la Région Ile-de-France sur les questions de transport et d'urbanisme. Elle rejoint Veolia en 2005 et prend la direction des activités Nettoyage Industriel et Facilities Management dès 2007, puis dirige les activités Propreté en Ile-de-France en 2010 et enfin celles du Royaume-Uni en 2012.</p> <p>Membre du Comité Exécutif de Veolia depuis 2013 et Directeur de la zone Royaume-Uni & Irlande de 2013 à 2018, Estelle Brachlianoff est Directrice générale adjointe en charge des opérations depuis le 1^{er} septembre 2018.</p>	
Principales activités exercées hors de la société	<p>Directrice générale adjointe en charge des opérations de Veolia, membre du Comité exécutif</p> <p>Membre du Comité du Président de la Confédération Britannique de l'Industrie (CBI), Présidente de la Chambre de Commerce Franco-Britannique.</p>	
	dans les sociétés du groupe Hermès	dans les sociétés extérieures au groupe
	Sociétés françaises ▲ <i>néant</i>	Sociétés étrangères ▲ <i>néant</i>
Mandats en cours	Sociétés françaises <ul style="list-style-type: none"> ◆ Veolia Environnement Directrice Générale adjointe en charge des opérations, membre du Comité exécutif ◆ SARP Administratrice ◆ SARP Industries Administratrice ◆ Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux Membre du Conseil de surveillance ◆ Veolia Energie France Présidente ◆ Véolia Energie International Présidente – Directrice Générale et administratrice ◆ Veolia Propreté Présidente ◆ Veolia Water Présidente 	Sociétés étrangères <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comgen Australia. Présidente et administratrice ◆ VE Development Centre Administratrice ◆ Veolia Africa Présidente – Directrice Générale et administratrice ◆ Veolia China Holding Présidente et administratrice ◆ Veolia Decommissioning Services Norway AS Administratrice ◆ Veolia Energy UK Plc. Administratrice ◆ Veolia Environmental Services Australia Présidente et administratrice ◆ Veolia Environmental Services China Présidente et administratrice ◆ Veolia Environmental Services UK Administratrice ◆ Veolia ES Holding UK Administratrice

Mandats en cours	dans les sociétés extérieures au groupe	Sociétés françaises	Sociétés étrangères
			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Veolia Holding America Latina, S.A. Présidente ◆ Veolia Japan K.K. Administratrice ◆ Veolia UK Limited Administratrice ◆ Veolia Water Limited Administratrice

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	Sociétés françaises	Sociétés étrangères
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Zodiac Aerospace Membre du Conseil de surveillance et membre du Comité de sélection (terminé le 13/02/2018) 	<i>néant</i>

▲ Société du groupe Hermès • Société cotée * Mandat pris en compte dans le calcul du cumul des mandats

(1) Sous réserve des décisions de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2019

(2) Sous réserve des décisions de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2019 et des décisions du Conseil de surveillance



e-accessibility®

La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.0, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support numérique. Il comporte par ailleurs une vocalisation intégrée, qui apporte un confort de lecture qui profite à tous. Enfin, il a été testé de manière exhaustive et validé par un expert non-voyant.